



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Eure-et-Loir

Commune : Santeuil

Autres communes :

## R500

Appellation : Eglise Saint-Georges-Saint-Gilles

## Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Georges-Saint-Gilles

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 20/12/1907

Étendue de la protection : Choeur ; clocher : classement par arrêté du 20 décembre 1907

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.